n'en fut que plus acharné à mettre un terme, d'une façon ou d'une autre, aux envahissements du fanatisme.

Les doctrines et les explications qui, depuis quelques jours, étaient le thème favori des Libres Penseurs de ces contrées méridionales, suggérèrent à son esprit déjà embarrassé un moyen nouveau qui lui sembla véritablement décisif.

Pour bien comprendre comment le Préfet en arriva à modifier de la sorte son plan d'attaque, il est bon de jeter un coup d'œil sur ce qui se passait en ce moment dans le camp des intelligences anti-chrétiennes.

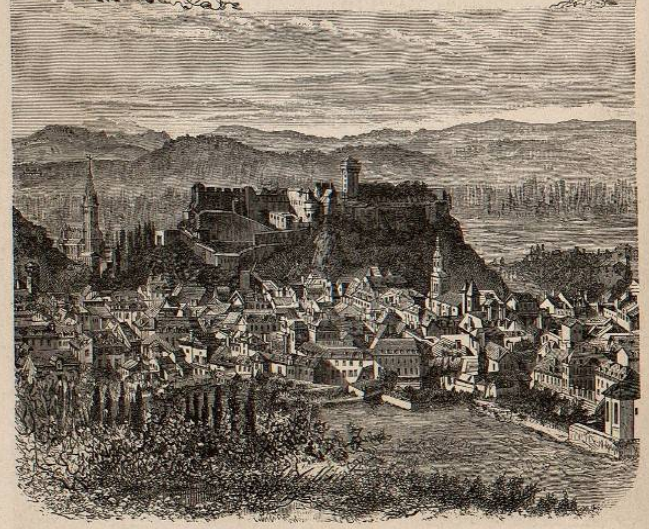

Vue de Lourdes.

I

Les ennemis de la Superstition avaient perdu un terrain considérable dans leur lutte désespérée contre les événements qui, depuis dix ou douze semaines, scandalisaient leur philosophie aux abois.

De même qu'il était devenu impossible de nier la Source, dont les limpides flots s'écoulaient magnifiques aux

Première communion de Bernadette. — Analyse Filhol.

Source du Gave.

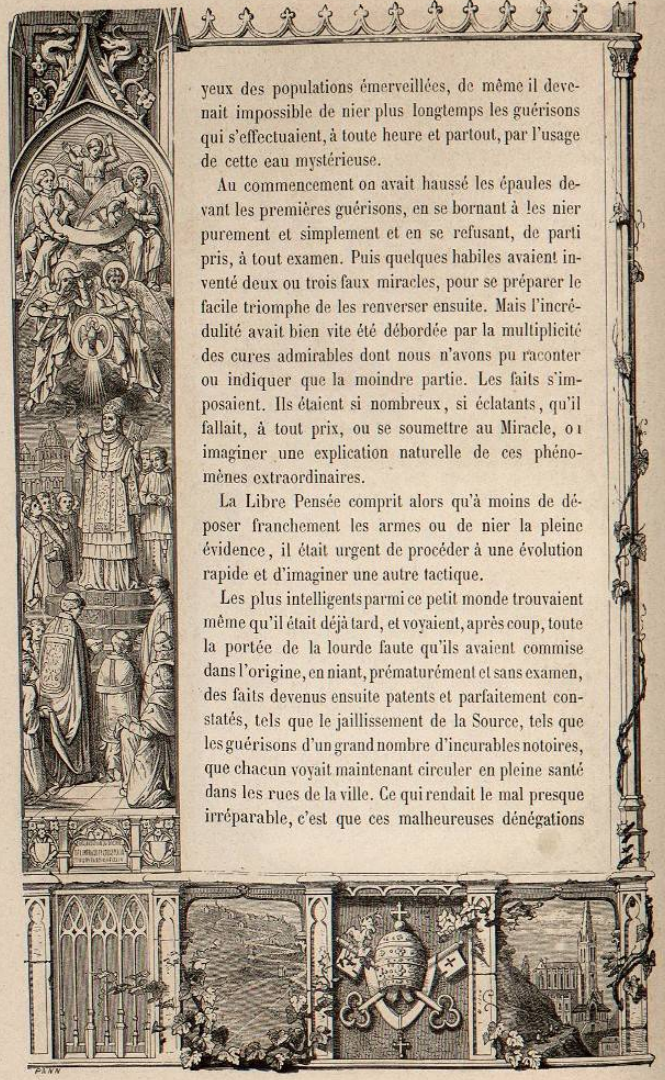

yeux des populations émerveillées, de même il devenait impossible de nier plus longtemps les guérisons qui s'effectuaient, à toute heure et partout, par l'usage de cette eau mystérieuse.

Au commencement on avait haussé les épaules devant les premières guérisons, en se bornant à les nier purement et simplement et en se refusant, de parti pris, à tout examen. Puis quelques habiles avaient inventé deux ou trois faux miracles, pour se préparer le facile triomphe de les renverser ensuite. Mais l'incrédulité avait bien vite été débordée par la multiplicité des cures admirables dont nous n'avons pu raconter ou indiquer que la moindre partie. Les faits s'imposaient. Ils étaient si nombreux, si éclatants, qu'il fallait, à tout prix, ou se soumettre au Miracle, ou imaginer une explication naturelle de ces phénomènes extraordinaires.

La Libre Pensée comprit alors qu'à moins de déposer franchement les armes ou de nier la pleine évidence, il était urgent de procéder à une évolution rapide et d'imaginer une autre tactique.

Les plus intelligents parmi ce petit monde trouvaient même qu'il était déjà tard, et voyaient, après coup, toute la portée de la lourde faute qu'ils avaient commise dans l'origine, en niant, prématurément et sans examen, des faits devenus ensuite patents et parfaitement constatés, tels que le jaillissement de la Source, tels que les guérisons d'un grand nombre d'incurables notoires, que chacun voyait maintenant circuler en pleine santé dans les rues de la ville. Ce qui rendait le mal presque irréparable, c'est que ces malheureuses dénégations

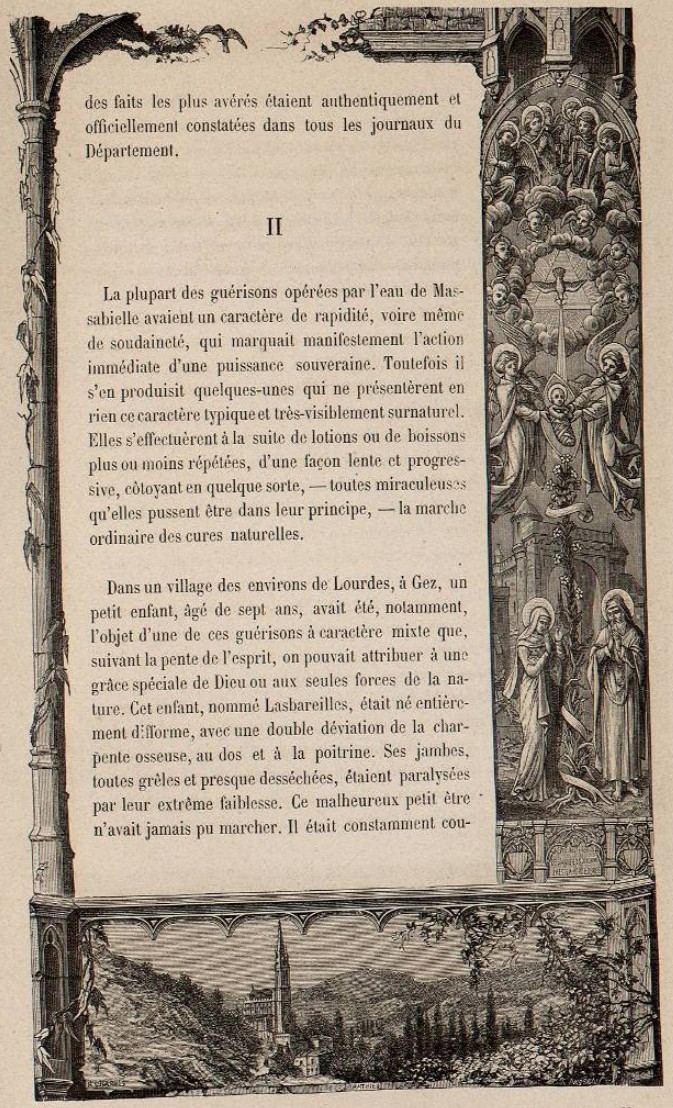

des faits les plus avérés étaient authentiquement et officiellement constatées dans tous les journaux du Département.

II

La plupart des guérisons opérées par l'eau de Massabielle avaient un caractère de rapidité, voire même de soudaineté, qui marquait manifestement l'action immédiate d'une puissance souveraine. Toutefois il s'en produisit quelques-unes qui ne présentèrent en rien ce caractère typique et très-visiblement surnaturel. Elles s'effectuèrent à la suite de lotions ou de boissons plus ou moins répétées, d'une façon lente et progressive, côtoyant en quelque sorte, — toutes miraculeuses qu'elles pussent être dans leur principe, — la marche ordinaire des cures naturelles.

Dans un village des environs de Lourdes, à Gez, un petit enfant, âgé de sept ans, avait été, notamment, l'objet d'une de ces guérisons à caractère mixte que, suivant la pente de l'esprit, on pouvait attribuer à une grâce spéciale de Dieu ou aux seules forces de la nature. Cet enfant, nommé Lasbareilles, était né entièrement difforme, avec une double déviation de la charpente osseuse, au dos et à la poitrine. Ses jambes, toutes grêles et presque desséchées, étaient paralysées par leur extrême faiblesse. Ce malheureux petit être n'avait jamais pu marcher. Il était constamment cou-

ché ou assis. Quand il fallait le changer de place, sa mère le portait dans ses bras. Parfois, cependant, l'enfant, appuyé sur le bord de la table ou soutenu par la main maternelle, parvenait à se tenir debout et à faire quelques pas, au prix de violents efforts et d'une immense fatigue. Le médecin du pays s'était déclaré impuissant à le guérir; et, en présence de ce rachitisme essentiellement organique, on n'avait jamais eu recours à aucun remède.

Les parents de cet infortuné, entendant parler des miracles de Lourdes, s'étaient procuré de l'eau de la Grotte; et, dans l'espace de quinze jours, ils avaient fait, à trois reprises différentes, des lotions sur le corps de l'enfant, sans obtenir aucun résultat. Leur foi ne s'était point découragée pour cela: si l'espérance était bannie du monde, on la retrouverait en effet dans le cœur des mères. La quatrième lotion avait eu lieu le Jeudi-Saint, c'est-à-dire le premier avril 1858. Ce jour-là, l'enfant avait fait tout seul quelques pas.

Ces lotions étaient devenues de plus en plus efficaces, et l'état de l'enfant s'était amélioré progressivement. Il en était ainsi arrivé, au bout de trois ou quatre semaines, à marcher à peu près comme tout le monde. Nous disons « à peu près », car il conservait dans les mouvements une gaucherie d'allure qui semblait une réminiscence de son infirmité originelle. La maigreur des jambes avait peu à peu disparu en même temps que la faiblesse, et le buste s'était presque entièrement redressé. Toute la population du village de Gez, qui connaissait l'état antérieur de cet enfant, criait au miracle. Avait-elle tort? avait-elle raison? Quelle que

soit là-dessus notre pensée, il est certain qu'on pouvait, de part et d'autre, discuter ce point.

Un autre enfant, Denys Bouchet, du bourg de Lamarque, dans le canton d'Ossun, avait été guéri également d'une paralysie générale, dans des conditions à peu près semblables. Un garçon de vingt-sept ans, Jean-Louis Amaré, épileptique, avait vu sa terrible maladie céder complétement, mais céder seulement peu à peu, à l'usage de l'eau de Massabielle.

Quelques autres cas analogues s'étaient présentés[1].

III

Si l'on ne connaissait, depuis l'ère chrétienne, les formes merveilleusement variées des guérisons surnaturelles, on serait peut-être tenté de croire que la Providence disposa ainsi les choses en ce moment pour amener l'orgueilleuse philosophie humaine à se prendre elle-même dans ses propres filets et à se suicider de ses propres mains. Mais ce ne fut point là, croyons-nous, un piége divin. Dieu ne tend d'embûches à personne. Par elle-même, par ses développements normaux et réguliers, dont la logique est inconnue aux humaines philosophies, la Vérité est pour l'erreur un piége éternel.

Quoi qu'il en soit, les savants et les médecins du pays s'empressèrent de trouver dans ces diverses cures d'une physionomie incertaine et douteuse, dans ces cures, parfaitement constatées d'ailleurs quant à leur

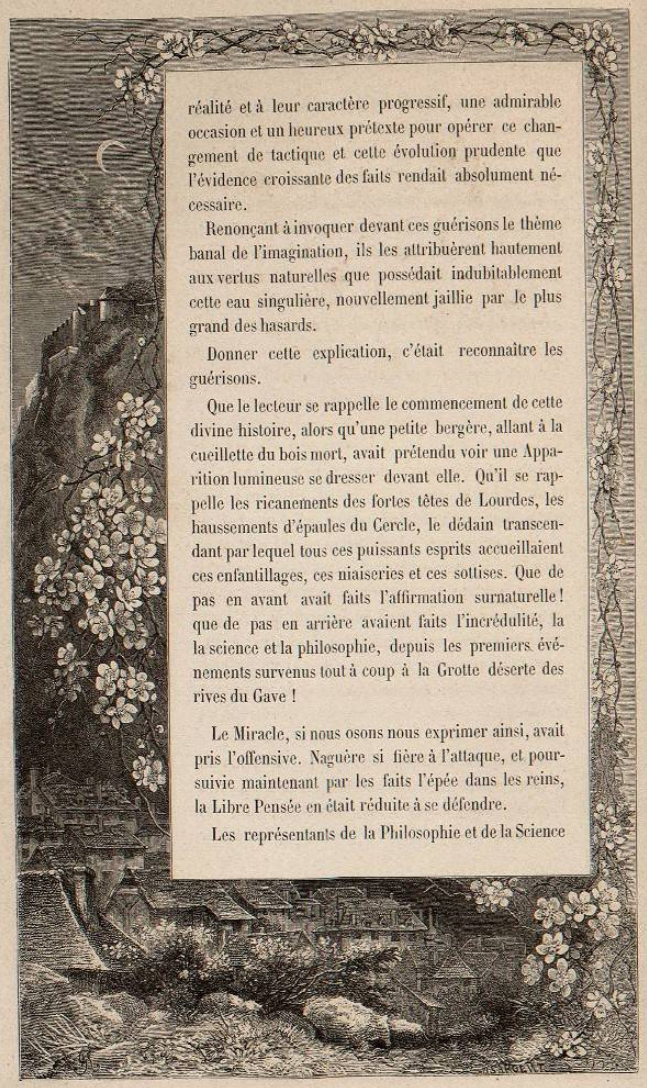

réalité et à leur caractère progressif, une admirable occasion et un heureux prétexte pour opérer ce changement de tactique et cette évolution prudente que l'évidence croissante des faits rendait absolument nécessaire.

Renonçant à invoquer devant ces guérisons le thème banal de l'imagination, ils les attribuèrent hautement aux vertus naturelles que possédait indubitablement cette eau singulière, nouvellement jaillie par le plus grand des hasards.

Donner cette explication, c'était reconnaître les guérisons.

Que le lecteur se rappelle le commencement de cette divine histoire, alors qu'une petite bergère, allant à la cueillette du bois mort, avait prétendu voir une Apparition lumineuse se dresser devant elle. Qu'il se rappelle les ricanements des fortes têtes de Lourdes, les haussements d'épaules du Cercle, le dédain transcendant par lequel tous ces puissants esprits accueillaient ces enfantillages, ces niaiseries et ces sottises. Que de pas en avant avait faits l'affirmation surnaturelle! que de pas en arrière avaient faits l'incrédulité, la la science et la philosophie, depuis les premiers événements survenus tout à coup à la Grotte déserte des rives du Gave !

Le Miracle, si nous osons nous exprimer ainsi, avait pris l'offensive. Naguère si fière à l'attaque, et poursuivie maintenant par les faits l'épée dans les reins, la Libre Pensée en était réduite à se défendre.

Les représentants de la Philosophie et de la Science

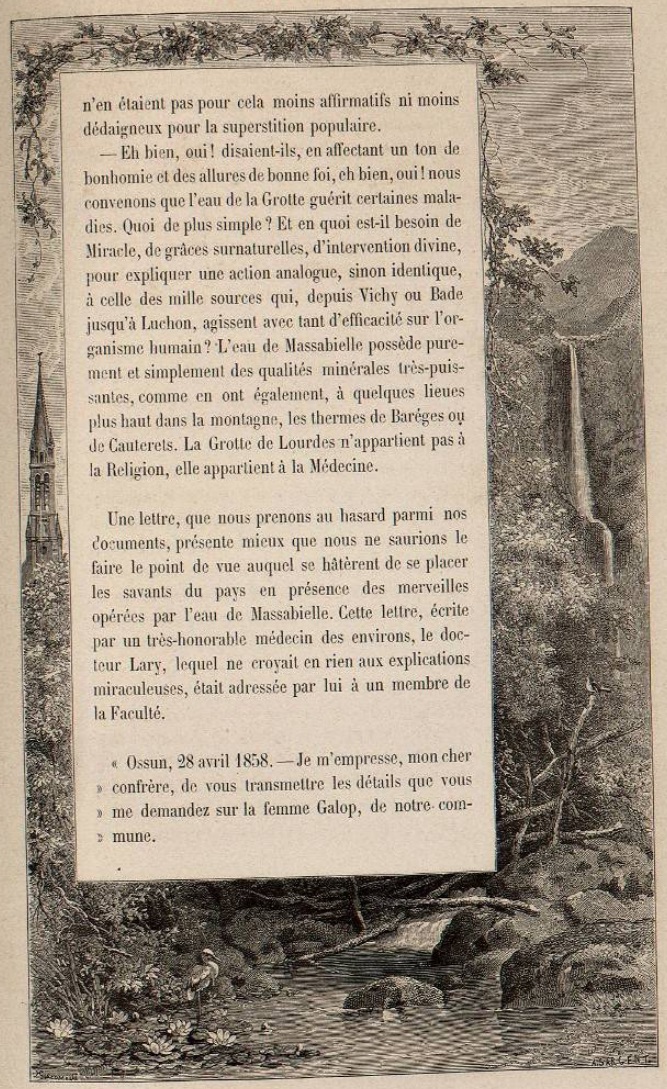

n'en étaient pas pour cela moins affirmatifs ni moins dédaigneux pour la superstition populaire.

— Eh bien, oui! disaient-ils, en affectant un ton de bonhomie et des allures de bonne foi, eh bien, oui! nous convenons que l'eau de la Grotte guérit certaines maladies. Quoi de plus simple? Et en quoi est-il besoin de Miracle, de grâces surnaturelles, d'intervention divine, pour expliquer une action analogue, sinon identique, à celle des mille sources qui, depuis Vichy ou Bade jusqu'à Luchon, agissent avec tant d'efficacité sur l'organisme humain? L'eau de Massabielle possède purement et simplement des qualités minérales très-puissantes, comme en ont également, à quelques lieues plus haut dans la montagne, les thermes de Baréges ou de Cauterets. La Grotte de Lourdes n'appartient pas à la Religion, elle appartient à la Médecine.

Une lettre, que nous prenons au hasard parmi nos documents, présente mieux que nous ne saurions le faire le point de vue auquel se hâtèrent de se placer les savants du pays en présence des merveilles opérées par l'eau de Massabielle. Cette lettre, écrite par un très-honorable médecin des environs, le docteur Lary, lequel ne croyait en rien aux explications miraculeuses, était adressée par lui à un membre de la Faculté.

« Ossun, 28 avril 1858. — Je m'empresse, mon cher » confrère, de vous transmettre les détails que vous » me demandez sur la femme Galop, de notre commune.

» Cette femme, à la suite d'un rhumatisme de la » main gauche, avait cette même main inhabile à la » préhension. Ainsi, voulait-elle laver ou porter un » verre avec cette main, elle le laissait très-souvent » tomber. Voulait-elle puiser de l'eau, elle devait y » renoncer, parce que sa main gauche ne pouvait ser- » rer la corde du tour de son puits. Il y avait plus de » huit mois qu'elle n'avait fait son lit et qu'elle n'avait » filé un seul écheveau de fil.

» Or, depuis son unique voyage à Lourdes, où elle » fit usage de l'eau de la Grotte *intus et extra*, elle file » avec assez de facilité, *elle fait son lit, elle puise de » l'eau, elle lave et porte des verres et des assiettes à » table; en un mot, elle se sert de cette main à peu » près comme de l'autre.*

» Les mouvements de la main gauche ne sont pas » encore *tout à fait* aussi libres qu'avant la maladie ; » mais, comparés à ce qu'ils étaient avant l'usage des » eaux de la Grotte de Lourdes, *il y a, en mieux,* » 90 *pour* 100 *de différence.* Au reste, cette femme se » propose de revenir à la Grotte. Je vais l'engager à » passer chez vous pour vous voir : vous pourrez vous- » même alors vous convaincre de ce que je vous dis » ici.

» Vous trouverez, en examinant la malade dont il » s'agit, une ankylose incomplète de l'articulation mé- » tacarpo-phalangienne de l'index. C'est tout ce qui » reste de son affection. Si l'usage réitéré de l'eau de » la Grotte fait disparaître cet état morbide, *ce fait » sera une preuve de plus de l'alcalinité de cette » eau*[2].

» Je termine en vous priant de me croire votre » très-dévoué confrère.

» LARY, *d. m.* »

Cette explication une fois admise et tenue *à priori* pour certaine, les médecins furent moins revêches à constater les guérisons opérées par l'eau de la Grotte. Ils se mirent dès lors à généraliser leur thèse et à l'appliquer presque indistinctement à tous les cas, même à ceux qui avaient un caractère de soudaineté en quelque sorte foudroyant, caractère assez peu conciliable pourtant avec l'action ordinaire des eaux minérales. Les doctes personnages du lieu se tiraient de ce mauvais pas en prêtant à l'eau de la Grotte des qualités d'une extrême puissance, d'une puissance inconnue jusque-là. Peu leur importait de bouleverser dans leurs théories toutes les lois de la Nature, pourvu que ce ne fût pas au profit du Ciel. Ils admettaient volontiers l'*extra*-naturel pour se débarrasser du *sur*-naturel.

Il se rencontrait malheureusement parmi les croyants quelques esprits mal faits et taquins qui troublaient par des réflexions importunes les graves explications et les théories transcendentales de la savante coterie :

« — Comment se fait-il, » venaient-ils objecter, « que cette Source minérale, si exceptionnellement puissante qu'elle opère des guérisons soudaines, ait été précisément découverte par Bernadette en état d'extase, à la suite de prétendues Visions célestes, et comme preuve de ces Apparitions surnaturelles? Comment se fait-il d'abord que cette Source ait jailli juste à l'instant où Bernadette croyait entendre la Voix di-

vine lui dire d'aller boire et se laver? Comment se fait-il ensuite que cette Source, surgie soudainement, au vu et su de toute la population, dans des conditions si prodigieusement étonnantes, donne, non pas de l'eau ordinaire, mais une eau qui, de votre propre aveu, a guéri déjà tant de malades désespérés, lesquels y ont eu recours sans aucune direction médicale et par simple esprit de foi religieuse? »

Ces objections, répétées sous mille formes différentes, agaçaient outre mesure les Libres Penseurs, les Philosophes et les Savants. Ils essayaient de s'en tirer par des réponses si véritablement pauvres et misérables, qu'elles devaient, ce semble, leur faire peu d'illusion à eux-mêmes; mais en trouver d'autres était difficile.

« — Que voulez-vous? » disaient-ils. « Une chèvre a découvert, par hasard, le café. Un pâtre a, par hasard, plongé son bâton ferré dans les eaux chaudes de Luchon. Toujours par hasard, un paysan qui piochait a mis à jour les ruines de Pompéi. Qu'y a-t-il donc d'étonnant à ce que cette petite fille, s'amusant à creuser la terre durant son hallucination, ait fait jaillir une source, et que cette source soit minérale et alcaline? Qu'en ce moment elle ait cru précisément voir la sainte Vierge et ouïr une voix lui indiquer la source, c'est une simple coïncidence, toute fortuite, dont la Superstition voudrait faire un Miracle. Ce jour-là, comme toujours, le hasard a tout fait et a été le seul révélateur. »

Les croyants ne se laissaient pourtant pas ébranler par une telle logique. Ils avaient le mauvais goût de prétendre qu'expliquer toutes ces choses par de simples

coïncidences de hasard, c'était violenter par trop la raison, sous prétexte de la défendre. Cela irritait les Libres Penseurs, qui, tout en reconnaissant enfin les guérisons opérées, déploraient plus que jamais le caractère religieux et surnaturel que les populations s'obstinaient à donner à ces étranges événements; et, comme les gens dépités, ils inclinaient vers les moyens coercitifs pour arrêter le courant populaire : — « Si ces eaux sont minérales, » commençaient-ils à dire, « elles relèvent de l'État ou de la municipalité : on ne doit y aller qu'avec une ordonnance de la Faculté; et ce qu'il faut y construire, c'est un établissement de bains, et non une chapelle. »

La science de Lourdes, forcée de convenir des faits, en était arrivée à cette situation d'esprit et à ces dispositions intellectuelles, lorsque survinrent les mesures du Préfet relatives aux objets déposés à la Grotte, et cette tentative d'incarcération de Bernadette sous prétexte de folie, tentative avortée par suite de l'intervention inattendue de M. le curé Peyramale.

IV

A toutes ces thèses de la secte médicale aux abois il manquait un point d'appui certain et officiel. M. Massy avait déjà songé à demander ce point d'appui à l'une des sciences les plus admirables et les plus incontestées de notre temps : la Chimie. Dans ce but,

il s'était adressé, par l'intermédiaire du Maire de Lourdes, à un chimiste assez renommé dans le Département, M. Latour de Trie.

Faire constater, — non en détail par l'examen de chaque cas particulier, mais en général et en bloc, — que toutes ces guérisons, qui se multipliaient et se dressaient comme des objections formidables, étaient absolument naturelles de par la constitution intime de la Source nouvelle, lui parut un coup de maître ; et il crut en cela bien mériter de la Science, de la Philosophie, et, pour ne rien oublier, de l'Administration supérieure, représentée par le ministre Rouland.

En voyant qu'il était décidément impossible de faire arrêter Bernadette comme folle, il pressa l'analyse qui devait établir officiellement, en face des guérisons, les propriétés minérales et thérapeutiques de l'eau de la Grotte. Il devenait urgent de se débarrasser de ce Surnaturel envahissant qui, après avoir fait jaillir la Source, guérissait maintenant les malades, et menaçait de forcer toutes les portes. Tout en laissant malheureusement ce maudit Surnaturel assez fort par bien des côtés, une analyse véritablement officielle pouvait rendre de grands services.

Le chimiste de la Préfecture se mit donc à l'œuvre pour faire cette précieuse étude de l'eau jaillie à Massabielle ; et, avec une conscience entière, sinon avec une science complète, il trouva au fond de ses cornues une solution absolument conforme aux explications des Médecins, aux thèses des Philosophes et aux désirs de M. le Préfet. La Vérité était-elle aussi satisfaite de cette analyse que le pouvaient être la Préfecture, la Philosophie et la Faculté ? C'est une question que l'on ne songea peut-être pas tout d'abord à se poser, mais que l'avenir devait se charger de résoudre.

Quoi qu'il en soit, voici l'analyse sommaire que M. Latour de Trie, chimiste de l'Administration, adressa officiellement, à la date du 6 mai, à M. le Maire de Lourdes, et que ce dernier transmit aussitôt au baron Massy :

Examen chimique.

« L'eau de la Grotte de Lourdes est très-limpide, » inodore et sans saveur tranchée. Sa pesanteur spé- » cifique est très-voisine de celle de l'eau distillée. Sa » température à la Source est de 15° cent.

» 1° Chlorures de soude, de chaux et de magnésie : » abondants.

» 2° Carbonates de chaux et de magnésie ;

» 3° Silicates de chaux et d'alumine ;

» 4° Oxyde de fer ;

» 5° Sulfate de soude et carbonate de soude ;

» 6° Phosphate : des traces ;

» 7° Matière organique : ulmine.

» Nous constatons dans la composition de cette eau » une absence complète de sulfate de chaux ou séléni- » nite.

» Cette particularité, assez remarquable, est tout » à son avantage, et doit nous la faire considérer » comme étant très-légère, facile à la digestion et » imprimant à l'économie animale une disposition » favorable à l'équilibre de l'action vitale.